



Démarches déclaratives

Par **Hanna_432**, le **21/11/2022 à 12:47**

Bonjour à tous, quel type d'acte de naissance pour faire une inscription à la crèche. Merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **21/11/2022 à 13:09**

bonjour,rnrnseul votre crèche peut répondre à votre question.rnrnsalutations

Par **lefebrepatrik9**, le **23/11/2022 à 09:16**

Bonjour HANNA_432 ! Selon l'information lors de l'inscription de ma petite fille l'année dernière, le [type d'acte de naissance](#) ce qu'il faut à la crèche est l'acte de naissance avec filiation. En effet, ce type d'acte justifiera le lien de parenté. Je te conseille aussi demander l'avis de votre crèche avant de faire votre demande à l'officier d'état civil. Bonne journée à tous.